

# Soucieu mag

JUIN 2019

N°56

## Que du 9 !



[www.soucieu-en-jarrest.fr](http://www.soucieu-en-jarrest.fr)



# Samеди 13 juillet

Dès 21h au stade  
Gratuit et ouvert à tous

**GUINGUETTE  
BUVETTE RESTAURATION  
ANIMÉ PAR LE CONTOIR**

Soucieu en Jarrest

SONO - FEU D'ARTIFICE  
ORGANISÉ PAR LA MAIRIE



Chères Jarréziennes, chers Jarréziens,

Le rapport d'orientation budgétaire qui précède le vote du budget comme le prévoit la législation présente quelques indicateurs communaux :

- la population : 4 556 habitants
- le nombre d'enfants fréquentant les écoles primaires : 570
- le nombre de repas servis au restaurant scolaire 43098.

Tous ces chiffres progressent de 1 à 2 % par an.

En termes financiers, entre 2014 et 2018, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 5,4 % et les recettes de 8% ce qui traduit bien la rigueur budgétaire adoptée par les services.

C'est sur les mêmes bases que nous avons construit le budget 2019. Il est détaillé dans le dossier.

Les points clé du fonctionnement : la progression des recettes (+4,3%) qui dépasse largement la progression des dépenses (+2,7%), ce qui renforce la capacité à investir.

C'est une conjoncture favorable, car nous avons des besoins d'investissement notamment pour nos enfants (scolaire, périscolaire) et pour nos aînés en terme d'espaces conviviaux.

Le budget d'investissement est conséquent (1,6 million €), il permet de répondre aux besoins, sans changer les taux des taxes locales et sans recours à l'emprunt.

Les deux projets qui mobilisent le plus de crédits sont, comme vous l'imaginez, la participation à l'opération Château Brun et la construction du restaurant scolaire. On peut ajouter la part significative consacrée à la voirie avec notamment la mise en sécurité du Chemin de la Croix Blanche.

Dans ce monde de communication excessive et trop souvent inexacte car non vérifiée, il faut savoir garder le cap.

Pour le conseil municipal, les choses sont claires : la priorité c'est l'action.

Sachez que la porte de la mairie est toujours ouverte et votre Soucieu mag est un relais efficace.



**Bernard CHATAIN, Maire**



est une publication de la mairie de Soucieu en Jarrest  
Directeur de publication : Bernard Chatain, Maire  
Rédacteur en chef : Sylvie Broyer  
Rédaction : Véronique Lacoste, Gérard Grange, Monique Taleb, Marie-France Pillot, Laurent Coppola.  
Crédit photos : Commune de Soucieu en Jarrest, Fotolia  
Coordination : Delphine Corbière, Florine Bonnard.  
Création graphique & réalisation :  
Annick Vermot - 06 98 61 98 76  
Impression : Feuilles de Saison - 04 37 90 57 75  
Prochain parution : Octobre 2019. Merci d'envoyer articles et photos à communication@soucieu-en-jarrest.fr  
Mairie de Soucieu en Jarrest, place de la Flette  
69510 Soucieu en Jarrest.  
Tél. 04 78 05 26 33.  
Site : [www.soucieu-en-jarrest.fr](http://www.soucieu-en-jarrest.fr).  
Mail : [contact@soucieu-en-jarrest.fr](mailto:contact@soucieu-en-jarrest.fr)  
Soucieu en Jarrest est un village de la Communauté de communes du pays mornantais.



## Périscolaire : en chantier dès cet été

Afin de laisser place nette à la future construction du restaurant scolaire, les bâtiments modulaires des Pimpinaudes (cantine et périscolaire maternels) seront installés place Etienne Morillon, en remplacement de l'ancienne maison pointue.

Le phasage des travaux nécessite aussi de déplacer l'accueil périscolaire des élémentaires, dans l'ancienne caserne, réaménagée provisoirement.

Nous avons fait le choix de démarrer le chantier cet été, en l'absence des enfants, sachant que la première pierre pourrait être posée début 2020.



Gérard Grange,  
Adjoint aux affaires scolaires



# Au fil des Conseils

## SÉANCE DU 25 MARS 2019

### FINANCES

#### BUDGET PRIMITIF 2019

Le conseil municipal a approuvé :

- le maintien des taux d'imposition pour 2019,
- le budget primitif de l'exercice 2019 : 4 528 809,60 € (voir page 18)
- la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école privée Saint Julien au titre de 2019 pour un montant de 67 338,34 €,
- le maintien du montant alloué au Fonds d'Initiative Culturelle (FIC) pour 2019, soit 4 000 €.

### BUREAU DE POSTE

Le conseil municipal s'est opposé à la fermeture du bureau de poste actuel et a demandé à la Direction Régionale de la Poste de maintenir sa présence physique sur le territoire de la commune.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Création d'un restaurant scolaire et d'une cuisine centrale :  
Le conseil municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre au groupement Y. Architectes,
- Projet Château Brun :  
Le conseil municipal a autorisé l'EPORA (Etablissement Public assurant le portage des projets fonciers) à céder les biens immobiliers situés place de la Flette au promoteur Spirit pour un montant d'un million d'Euro.

### INTERCOMMUNALITÉ

Afin d'éviter une complexification administrative, le conseil municipal s'est opposé au transfert automatique des compétences eaux usées et eau potable à la Copamo à compter du 01/01/2020, ce qui permettra ainsi aux communes et aux structures intercommunales concernées de réfléchir au nouveau dispositif prévu par la loi NOTRe et à ses conséquences, jusqu'au 01/01/2026.

### ENFANCE/JEUNESSE

Le conseil municipal a approuvé :



- le nouveau règlement intérieur du pôle enfance applicable à compter du 2 septembre 2019,
- Les grilles tarifaires périscolaires, restauration et études surveillées
- Les modalités de calcul des pénalités pour retard et la gestion des absences pour les usagers des services du pôle enfance.

En savoir + : Portail famille accessible sur [www.soucieu-en-jarrest.fr](http://www.soucieu-en-jarrest.fr)

### CULTURE/PATRIMOINE

Le conseil municipal a approuvé la signature de la convention de maîtrise d'ouvrage unique entre les communes de Soucieu et de Brignais dans le cadre de la remise en état de l'aqueduc de la Gerle.

## SÉANCE DU 13 MAI 2019

### INTERCOMMUNALITÉ

- La commune qui souhaite mettre en place des actions complémentaires jeunesse peut bénéficier du fonds de concours destiné à financer des actions de proximité jeunesse, dans le cadre de l'appel à projet 2019/2020 lancé par la Copamo. Le conseil municipal approuve la demande à hauteur de 33 000 €.
- Le Conseil municipal approuve la convention entre la Copamo et la commune qui permet de mettre en œuvre l'information, l'accueil et la gestion partagée de la demande de logement social pour une durée d'un an renouvelable (sur 3 ans). Cette démarche partenariale a pour objectif de mieux satisfaire le droit à l'information des demandeurs de logement social et à assurer la gestion partagée des demandes de logement social en fonction des besoins et des circonstances locales. Il suffira désormais au demandeur de logement social

d'établir un dossier unique au lieu de déposer un dossier auprès de chaque commune comme c'était le cas jusqu'à présent. La mairie de Soucieu reste le relais d'information locale dans cette nouvelle organisation.

### ENFANCE/JEUNESSE

- Le conseil municipal a rejeté la demande d'augmentation du capital de la Société Publique Locale Enfance en Pays Morantais (SPL). Ce rejet étant motivé par le manque de précisions sur la finalité précise de cette augmentation de capital. Le conseil demande également au conseil d'administration de la SPL une mise à jour complète de ses statuts, tenant compte de la création des communes nouvelles sur le territoire.
- Participation aux frais de scolarité : lorsqu'un élève domicilié hors Copamo, est scolarisé à l'école publique de Soucieu, une participation aux frais est sollicitée auprès de la commune d'origine. Le montant calculé prend en compte les frais de fonctionnement de l'année en cours, soit 528 € pour un élève d'école maternelle et 264 € pour un élève d'école élémentaire. Approuvé.

**Prochaine séance  
du conseil municipal :  
8 juillet 2019**

 Retrouvez  
l'intégralité des  
compte-rendus  
des conseils  
municipaux sur  
[www.soucieu-en-jarrest.fr](http://www.soucieu-en-jarrest.fr)

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI 2019

Inscrits : 3362

Votants : 1778 (53% de participation)

Bulletins blancs et nuls : 59

Exprimés : 1719 (97% de suffrages exprimés)

Mme Manon AUBRY	63
Mme Nathalie LOISEAU	468
M. Florian PHILIPPOT	5
M. Dominique BOURG	17
M. Vincent VAUCLIN	1
M. Jean-Christophe LAGARDE	48
M. Raphaël GLUCKSMANN	118
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	49
Mme Nathalie ARTHAUD	5
M. Ian BROSSAT	32
M. François ASSELINEAU	27
M. Benoît HAMON	52
M. Jordan BARDELLA	285
M. Pierre DIEUMEGARD	1
M. Francis LALANNE	4
M. François-Xavier BELLAMY	165
M. Yannick JADOT	351
Mme Hélène THOUY	26
M. Olivier BIDO	1
M. Nagib AZERGUI	1

Les autres candidats n'ont reçu aucune voix

## ACTUALISEZ VOTRE ADRESSE ÉLECTORALE !

Lors des dernières Elections européennes, nombre de cartes électorales sont revenues en mairie avec le motif « N'habite plus à l'adresse indiquée ». Afin de ne pas être radié des listes électorales de Soucieu, vous devez impérativement effectuer une démarche d'inscription, même si votre changement d'adresse s'est fait à Soucieu. En cas de changement de commune, vous êtes invité à procéder rapidement à vos démarches d'inscription auprès de votre nouvelle commune.

Pour connaître les démarches à effectuer, contactez la mairie de Soucieu, service Etat-civil.

## TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES 2020

Les jurés d'assises 2020 ont été tirés au sort sur la liste électorale le jeudi 11 avril à 16h30, en séance publique.

Ont été retenus :

- Marcelle CHAMP
- Janine VALETTE née LAVILLE
- Philippe LIMOUZIN
- Cédric REVOL
- André REYNAUD
- Karine ROUZIER
- Julien TOMAS
- Margot VANNELET
- Matthieu VIRICEL

Il ne s'agit que d'une liste préparatoire, en effet, un second tirage au sort est effectué par la commission spéciale de la cour d'assise de Lyon.



# Etat civil

### NAISSANCES

- Bastien GUILLAUME, 16 janvier
- Léon BAROÉ, 30 janvier
- Lowen GAVASCO BÉNARD, 7 février
- Lucas GUILLET, 9 février
- Tristan SANCHEZ, 10 février
- Eileen CAMPBELL, 11 février
- Ethan CHAMBE, 22 février
- Ethan MAZENCIEUX, 25 février
- Lou LEDUC, 9 mars
- Maylie RABAÇA, 8 avril
- Rachel ARRAMBOURG, 1<sup>er</sup> avril
- Elyo BOULIEU, 2 avril

- Perrina AUDIN née ABRONE, 6 avril, 87 ans
- Mahmoud OKBI, 20 avril, 86 ans
- Magdeleine RAY née SUDIT, 7 mai, 94 ans
- Gisèle VINDRY née COLLIER, 10 mai, 88 ans
- Solange SIMONNET née BEBE, 15 mai, 39 ans

### MARIAGES

- Julia BELTRAN et Lucas PIGNON, 20 avril

### DÉCÈS

- Paulette VERA née DURBOSE, 14 janvier, 97 ans
- Gabriel FEVRIER, 12 février, 87 ans
- Antoine VOYANT, 15 février, 82 ans
- Antoinette BOUVET née GARIN, 26 février, 88 ans



*Dynamique, Marie Antoinette BOUVET a longtemps présidé le club du 3<sup>ème</sup> âge. (Photo archive-2005)*

## Naissances



## PARRAINAGES CIVILS : DÉJÀ 41 ALBUMS DÉDICACÉS

L'auteure et illustratrice Véronique Massenet n'a pas oublié Soucieu où elle a séjourné trois ans.

Depuis 2006, le partenariat se poursuit avec la mairie :

l'auteure dédicace chaque livre que la commune offre aux jeunes enfants lors des parrainages civils.

Quarante et un jeunes jarréziens déjà sont repartis avec un "Petit Baluchons" citoyen et personnalisé !

*Véronique Massenet dédicace aux enfants jarréziens l'album offert par la mairie*



## Nettoyage de printemps :

Un dimanche matin pas comme les autres



*Ils sont fiers d'avoir participé au nettoyage dans une ambiance festive... mais souhaiteraient moins remplir leurs sacs !*

### AVERTISSEMENT :

Le dépôt sauvage de déchets constitue un délit et est passible d'une amende.

**Mais qui donc sont ces fauteurs de déchets ?** Vous, Toi, Nous... parce que nous n'avons pas pris le temps de les déposer à l'endroit "prévu pour" !! Soit les déchèteries accessibles gratuitement, soit les 14 points d'apports, soit la collecte des sapins de Noël...

**Rendez-vous le 22 mars pour le grand nettoyage 2020**



*Un des points de rassemblement des déchets semés sur les routes, les chemins, les fossés de notre commune.*

## Repas des aînés

*Mme Juliette Bernard a fêté ses 94 ans lors du repas des aînés*



*Les doyens : Mme Jamond et M. Piegay*



Nous remercions Danièle Crépeau pour ses nombreuses années en tant qu'adjointe à la solidarité, qui a cessé ses fonctions le 31 décembre 2018.

Le Maire et son conseil municipal



## Histoire : la maison pointue symbole des années Malraux

1000 structures préfabriquées ont été offertes dans toute la France à destination des jeunes. En 1973, un kit gratuit avec notice de montage est proposé à la commune de Soucieu. L'objectif initial est d'octroyer des locaux "pour les jeunes, montés par les jeunes" ! Le maire François Fond soutient le projet encouragé par le curé du village. Fervent partisan de ce dispositif, le père Maga motive les 18-20 ans lors de la messe. Les jeunes volontaires vont ainsi se relayer chaque week-end sur le chantier. Un premier Conseil d'administration présidé par Jean François Jullien se constitue. L'appellation "Maison Jarrézienne" résume bien cet idéal du vivre ensemble que portera pendant plus de 49 ans la maison au toit pointu.... Elle le porte encore de nos jours.

### Un chantier collaboratif exemplaire

Seule la dalle béton sera réalisée par une entreprise spécialisée, le reste de la construction sera réalisé par des bénévoles de 18 à 40 ans, sous la houlette du premier président, Jean François Jullien, propulsé maître d'œuvre. Au printemps 74, l'ossature et les piliers d'angle sont en place. La toiture sera la grande affaire de l'hiver 75. L'été verra la pose des vitrages. Pour l'anecdote les cafetiers du village se chargent de rafraîchir ces bénévoles, gratuitement après l'ouvrage. Le garde municipal passe juste régler la note en fin de mois. Les artisans prêtent leurs outils. Le bâtiment prend forme jusqu'au jour où Jojo Vindry, armé d'une équerre constate la déclivité du bâtiment. On sonne alors le rassemblement, les volontaires disposent les crics, les pompiers prêtent main forte pour tirer sur les filins, jusqu'à ce que l'ensemble du bâtiment se redresse. Ironie du sort, la tempête emportera bientôt une partie du toit. Pas de quoi décourager les bénévoles qui assurèrent immédiatement sa réfection, ils étaient rompus à l'exercice !

### Premier CA de la MJPT :

Latifa et James Gaudin, Thérèse et Jean-François Jullien, Denise Schurck, Bernard Chatain, Camille Gintzburger et Yves Agnésina.

Sylvie Broyer

## Aménagement du cimetière



### Cimetière Sud (ancien cimetière) :

L'ancien terrain "commun" a été nettoyé. Cet espace désormais vide va ainsi permettre la réalisation d'un espace paysager. Compte tenu de la profondeur limitée à cet endroit, la commission concernée, en collaboration avec les services techniques, a décidé d'enherber toute cette zone. La pelouse a donc été semée courant avril et sera prochainement arborée avec des arbustes à feuillage persistant à racines pivots. Un banc entouré de cailloux, dalles ou pavés sera également installé. Le portail a été repeint. La commission réaffirme son choix de céder, pour l'instant, des emplacements uniquement dans le cimetière Sud.

### Cimetière Nord (nouveau cimetière)

L'espace autour du nouveau columbarium doit être prochainement aménagé et également arboré. Le portail coulissant (dont le moteur a été volé en février dernier)... est désormais fermé.

Le règlement du cimetière concernant l'espace cinéraire va être prochainement modifié : les portes des cases du 1<sup>er</sup> columbarium devront comporter des gravures uniquement, les portes des cases du second columbarium pourront comporter soit des gravures, soit des plaques (dans ce cas, les plaques devront être en granit du Tarn (gris).

En ce qui concerne le "Jardin du Souvenir", la commission rappelle que l'identité des défunts dont les cendres ont été dispersées est consignée sur un registre consultable en mairie, conformément à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de la démarche zéro pesticide, il est précisé que l'entretien du cimetière est effectué par désherbage thermique par les services techniques.

Marie-France Pillot et Monique Taleb,  
Commission Cimetière

## Des ballons paragrêles



Crédit photo : Laïco par Selerys.

Le dispositif de lutte contre la grêle est maintenant opérationnel. Un système de radar météorologique permet de voir arriver et de localiser les cellules orageuses, potentiellement grêleuses, en temps réel. L'agriculteur reçoit une alerte sur son téléphone, il peut anticiper le risque de grêle en tirant dans le ciel un ballon d'hélium chargé de sels hygroscopiques. Arrivé

au cœur du nuage, le ballon doté d'une puce va larguer les sels au bon endroit. Ils vont absorber l'humidité et permettre de transformer les grêlons en gouttes de pluie. Ce radar de nouvelle génération peut prévoir un orage en temps réel dans un rayon de 30 km. La protection du territoire de la Copamo est assurée par un radar et 16 postes de tir répartis sur le territoire et commandés par deux agriculteurs formés pour chaque poste.

Sans garantir une protection intégrale, le dispositif devrait limiter fortement les risques de pertes de production. S'agissant de sels de calcium présents dans la nature, ce dispositif est garanti sans impact sur l'environnement.



Gérard Grange,  
Vice-Président  
Copamo, chargé de  
l'agriculture



## Frelon asiatique : signalez sa présence

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

### Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

### Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

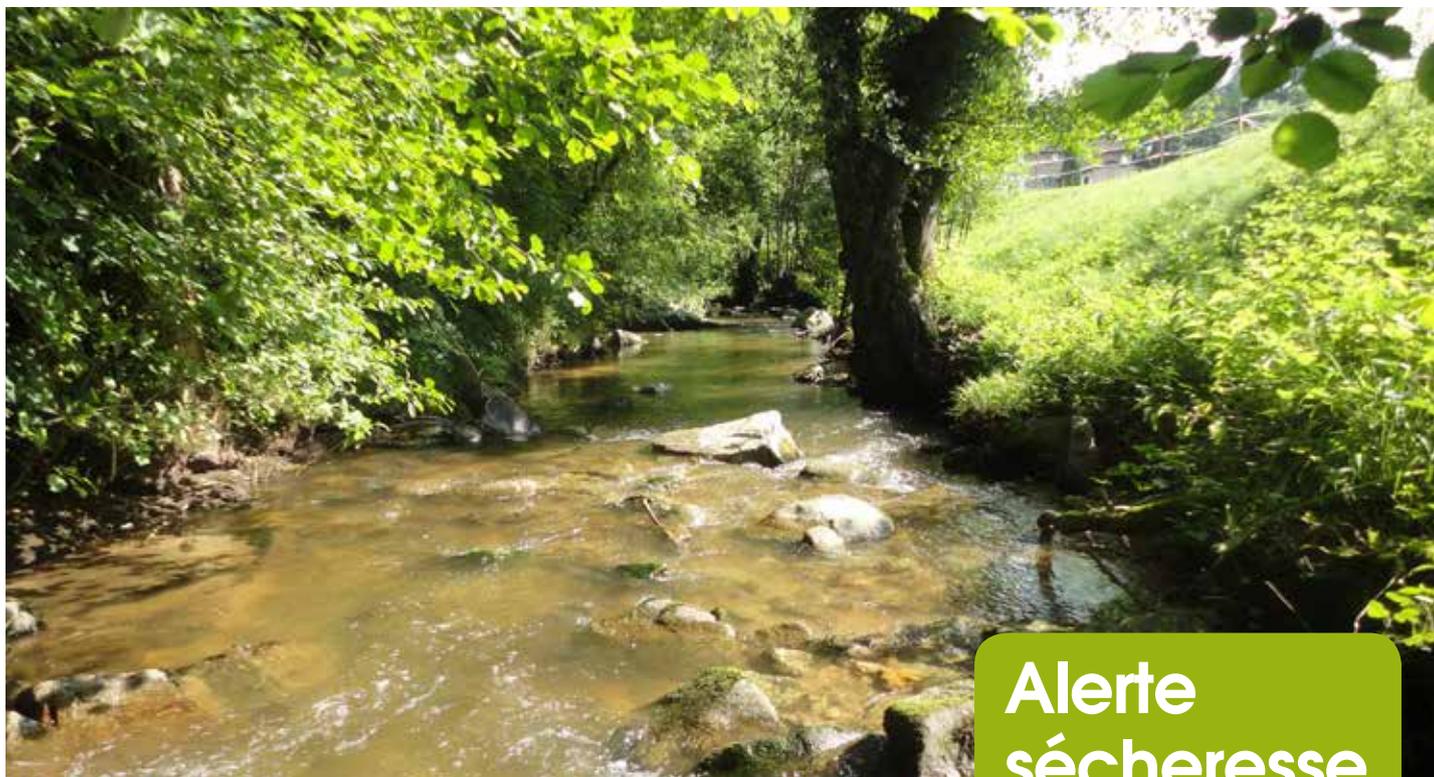
### Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr)
- En téléchargeant l'application mobile "Frelon Asiatique"

## L'eau, un bien précieux

### Une réserve souterraine à surveiller



**Le bassin versant hydrologique du Garon sur lequel est situé la commune, comporte une nappe phréatique qui permet d'alimenter 90000 habitants en eau potable, dont les habitants de Soucieu-en-Jarrest.**

C'est une réserve en eau potable inestimable, mais fragile. Le manque de pluie de cet hiver n'a pas permis de relever le niveau de la nappe et le bassin versant du Garon est actuellement en situation de déficit quantitatif. Il n'est pas le seul, le déficit pluviométrique cumulé depuis quatre ans a conduit la préfecture à décider de placer en situation d'alerte sécheresse les nappes d'eaux souterraines du département avec des mesures de vigilance particulières concernant les prélèvements pour certains usages domestiques. Les pluies d'avril ont été bénéfiques, mais restent insuffisantes pour retrouver une situation normale.

Cette réserve d'eau potable du territoire dépend des précipitations, mais repose aussi sur le recyclage et le traitement des eaux usées. Une situation qui met en évidence la responsabilité collective des structures publiques comme de chacun d'entre nous, dans la régulation du cycle de l'eau et la maîtrise des usages afin d'éviter la pollution et le gaspillage.

#### **L'eau indispensable à l'agriculture**

Le début du printemps pour l'agriculture s'est avéré critique entre sécheresse et risques de gelée tardive, de grêle précoce. Les aléas climatiques que les agriculteurs connaissent bien occasionnent des pertes de production importantes.

Si la mise en œuvre du dispositif paragrêle sur tout l'ouest lyonnais est particulièrement bienvenue, la question de l'eau devient une préoccupation pour l'avenir. L'eau d'irrigation est principalement prélevée dans le Rhône par pompage.

Des expérimentations sont en cours sur plusieurs exploitations au moyen de sondes pour mesurer le taux d'humidité du sol en continu, et permettre une conduite plus fine de l'irrigation.

Concernant le coût énergétique de l'eau (les 2/3 du prix de l'eau d'irrigation est de l'énergie électrique), l'installation en cours de grandes surfaces photovoltaïques au plus près de stations de pompage permettra d'assurer leur autoconsommation.

Mais l'agriculture dans ses modes de production est aussi en capacité de s'adapter à la disponibilité de la ressource en eau.

## Alerte sécheresse

La commune est soumise à l'arrêté préfectoral prenant les mesures de vigilance, d'alerte et l'alerte renforcée pour certains usages de l'eau dans le département du Rhône et la métropole de Lyon.

Pour préserver la santé, la salubrité publique, l'alimentation en eau potable, les écosystèmes aquatiques et la ressource en eau, il convient de prendre des mesures de restriction des usages de l'eau sur les communes concernées. Cela signifie les interdictions suivantes :

- L'arrosage des jardins de huit heures à vingt heures
- Le lavage des voitures hors stations de lavage
- le remplissage des piscines

Gérard Grange,  
Vice-Président  
Copamo, délégué à  
l'aménagement



# Brûlage des végétaux à l'air libre



## RAPPEL : LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX À L'AIR LIBRE EST STRICTEMENT INTERDIT.

De la même façon, l'usage des engins motorisés, de jardinage (tondeuse, motoculteur, motofaucheuse et engins assimilés) est réglementé par arrêté du maire.

Il est autorisé :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

# Mon chien aboie... !

Les nuisances sonores causées par les aboiements de chien entrent dans le cadre des dispositions légales Article R. 1334-31 du code de la santé publique : "aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité".

Dans le cas de trouble constaté, l'amende encourue est de 68 €. A partir de 22 heures les aboiements sont considérés comme du tapage nocturne (article R 623-2 du code pénal).



# Le Sidesol vous offre un kit gratuit pour vous aider à faire des économies



La nappe du Garon, la principale ressource d'alimentation de nos communes de l'Ouest Lyonnais, est repérée comme fragile et en limite de capacité.

Pour limiter les apports d'eau de provenance beaucoup plus lointaine, il convient d'économiser l'eau dans notre consommation quotidienne.

Pour aider aux économies, le

SIDESOL propose aux abonnés de récupérer gratuitement un kit d'économie.

Ce kit est disponible dès à présent (sur présentation de votre facture d'eau) :

- au Sidesol - 5 Place de l'Eglise à Vaugneray
- à l'agence SUEZ - 243 rue du Général de Gaulle à Brignais.

Il sera aussi distribué à la mairie, à la date que vous recevrez par message personnel (mail ou sms).



# Seconde vie pour vos objets !



NE JETEZ PLUS ! Le Sitom vous invite à donner une seconde vie à vos objets... Articles recherchés : meubles, matériel électrique et électronique, Hi-Fi, photo, téléphonie, vaisselle, outils bricolage et jardinage, livres, disques, jouets, bibelots, décoration, tableaux, bijoux, articles de sport, vélos, puériculture, bagagerie, instruments de musique, vêtements, accessoires de mode, linge, textiles, chaussures, maroquinerie, etc... propres et en bon état.

Trois lieux de dépôt :

- EMMAÛS Mornant  
1 rue Jean Condamine - 69440 Mornant
- Maison du vélo et des modes doux  
40 rue Henri Maréchal 69800 St-Priest
- Dépôt de dons Lyon 7<sup>e</sup>  
8 Bd d de l'Artillerie - 69007 Lyon

# Seconde vie pour vos textiles !

L'association "Le Relais" qui gère les déchets textiles a, grâce à la valorisation des textiles, créé des emplois durables dans les villes et en zone rurale, et donne une deuxième vie aux textiles :

- 61% en boutique d'occasion
- 36% en recyclage, dont isolant
- 3% en valorisation énergétique

Elle participe à la réduction de déchets. 5 points de collecte sont désormais présents sur notre commune.



## Participation citoyenne

Un premier bilan a été établi avec les référents de la commune. Il en découle que les échanges avec la gendarmerie de Mornant sont positifs. Si vous êtes témoin d'une incivilité ou d'un délit n'hésitez pas de relater les faits :

- à la gendarmerie de Mornant :  
Tél. : 04 78 44 00 64
- au policier municipal :  
Tél. : 06 72 22 18 62

ou rapprochez-vous du référent de votre quartier :

• Champanel	Marc Colson ou Christian Gruet
• Grand Champ, Chemin du Loup, la Maréchaude	André Fond
• Centre Bourg	Daniel Abad ou Bernard Granjon
• Verchery	Claude Calzolari ou Paul Granjon
• Place Bel Air, rue Joseph Comeau	Bernard Chatain
• la Genardière, route de Brindas	Martine Faurat
• le Moulin à Vent	Pierre Marie Fond
• les Roches, la Cumine	Michel Jaricot
• la Perrière, le Stade	Patrick Fontes
• Chatêtre, la Goyenche	Sylvain Bernard



• la Croix Blanche	Claude Maniolon
• la Maillarde, les Alpes	Gérard Massonnet
• les Merisiers, les Veloutiers	Sabine Malard
• la Tolonne, la Chauchère	Louis Perret
• Prassetout, les Pierres Blanches	Jean Truffet
• le Bas Marjon	Sébastien Meraud
• le Haut Marjon	Paul Julliard ou Jean-Paul Blache

Si vous aussi, vous souhaitez participer à la sécurité sur votre quartier, prenez contact avec la mairie, la sécurité est l'affaire de tous.



Patrick Fontes,  
Conseiller délégué  
à la sécurité

## Zone rouge :

assurer du stationnement proche des commerces

**45 mn**

Afin de retrouver des stationnements au centre bourg, une dizaine de places en "zone rouge" seront aménagées, prises sur la zone bleue existante. Ces places en zone rouge sont conçues pour un stationnement n'excédant pas 45 mn. Elles favorisent la rotation des véhicules et permettent ainsi d'augmenter la possibilité de trouver une place disponible en proximité immédiate des boutiques. Ce dispositif répond à la demande des commerçants mais aussi aux aînés de la commune qui peinent à se garer en proximité pour faire leurs courses.

Patrick FONTES

## Attention ! travaux en vue Route de Brignais

Entre le garage Jarrézien et la rue du Perron, il est prévu de poser une colonne de refoulement des eaux usées, suite à la réorganisation du réseau d'assainissement de la commune.

Ces travaux entraîneront la fermeture de la RD 25 (Route de Brignais) à différentes périodes du chantier, quand le passage des véhicules en alternat ne sera pas possible.

Ils sont prévus les trois dernières semaines de juillet et deux ou trois semaines en août. Ces travaux sont entrepris par le SIAHVG (Syndicat d'Assainissement de la Haute Vallée du Garon).

## Rue de Verdun : plus de sécurité pour les piétons

Un plateau traversant sera réalisé rue de Verdun en dessous de l'église, afin de sécuriser la traversée des piétons depuis la cure en direction des Terreaux.

Par la suite, les sens de priorité seront modifiés : la rue de Verdun devra céder la priorité à droite à la sortie de la montée des Sœurs et de la place du Puits.

Les travaux sont prévus début juillet.

Michel JARICOT

## Travaux place du Pilot



Michel Jaricot,  
Adjoint à  
l'urbanisme  
et à la voirie

Les travaux d'aménagement de la place du Pilot sont en cours d'achèvement, la signalisation verticale et horizontale, ainsi que le mobilier urbain seront prochainement installés. Choix a été fait de bien distinguer la voie de circulation des accès au parking agrandi. L'ensemble sera végétalisé par les services techniques de la commune dès la fin de l'été.

## Logements sociaux



Votée en 2012, la loi Duflot, qui imposait sans aucun délai une nouvelle répartition des logements locatifs sociaux a fixé des objectifs difficilement applicables à Soucieu. Dans ce cas de figure, Soucieu (sous-prétexte qu'elle serait rattachée à la Métropole...) se voit contrainte de posséder 25 % de logements sociaux, sous peine de pénalités. Selon ce mode de calcul, pour un total de 1744 résidences au 1<sup>er</sup> janvier 2018, il nous faut atteindre un parc de 436 logements locatifs sociaux. Actuellement, 137 logements répondent aux critères.

Il nous manque donc 299 logements que nous devrions avoir construit avant 2025, objectif plus qu'ambitieux. L'Etat a d'ores et déjà fixée l'amende de 2019 à hauteur de 53 684 €. Devant cette contrainte drastique, la commune a lancé une procédure de contestation. Le PLU tel qu'il est adopté nous permettra de combler ce retard mais au rythme réaliste des projets qu'ils soient publics ou privés.

S'il s'avère que notre requête est fondée, notre taux d'amende de 25% sera réduit.

Bernard CHATAIN, Maire

## Service Habitat Copamo

Vous avez des projets ? Vous vous posez des questions sur des travaux :

- D'économie d'énergie (sans conditions de ressources)
- D'adaptation à la perte d'autonomie
- De réhabilitation d'un logement très dégradé
- D'amélioration d'un logement destiné à la location avec loyer abordable

Appelez le service habitat de la Copamo au 04 78 44 73 83, muni de votre avis d'imposition.

Un technicien spécialisé répondra à vos questions, vous orientera et vous aidera dans la constitution du dossier de travaux.



## SOS canicule : inscrivez-vous

Dans le cadre du plan national d'alerte et d'urgence et afin de prévenir les risques liés aux aléas climatiques (grand froid, canicule), la commune de Soucieu-en-Jarrest a mis en place un registre nominatif pour recenser les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes handicapées vivant à domicile. Ce recensement est une démarche facultative. Si vous souhaitez être recensé, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale

(C.C.A.S.) :

- en téléphonant au 04 78 05 64 73
- ou en adressant un courriel à : [vie.sociale@soucieu-en-jarrest.fr](mailto:vie.sociale@soucieu-en-jarrest.fr)

Si vous souhaitez rejoindre le groupe de bénévoles qui entourent les personnes ayant sollicité notre soutien, merci de vous faire connaître auprès du CCAS.

Comptant sur la solidarité et la mobilisation de tous,

Bernard CHATAIN, Maire



## Vie économique

### Nouveaux à Soucieu...

#### Capteur d'Etoiles

Photographe à domicile ou en extérieur : Naissance, Famille, Couple, Evj - Evg

+ d'infos :

Stéphanie BOUTEILLE,

Tél. : 07 69 12 74 52

Mail : [capteurdetoiles@gmail.com](mailto:capteurdetoiles@gmail.com)

#### Chipsterre - Thierry Chipier

Spécialisé dans la réparation de machines et équipements mécaniques agricoles, Chipsterre propose différents services, et notamment réparation et vente motocycles tout terrain, quads, flexibles, hydrauliques...

+ d'infos : 06 63 24 37 22

16 rue du Perron à Soucieu

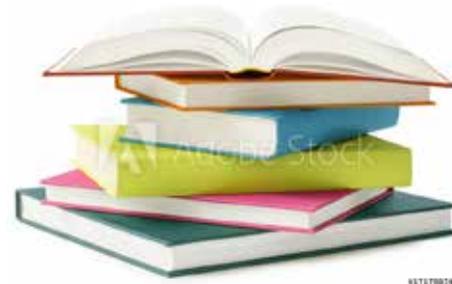
#### Christopher Marinier

Il peut se déplacer et assurer du dépannage et des travaux de plomberie, chauffage, installations de climatisation, ramonage ainsi que des installations de systèmes de pompage pour forage, pluie et cuves à eau.

+ d'infos : 07 81 91 53 23

[marinierplomberie@gmail.com](mailto:marinierplomberie@gmail.com)

## Bibliothèque Eclats de lire : Extension des horaires d'ouverture dès le 1<sup>er</sup> août



### Entrez, c'est ouvert !

La bibliothèque est toujours plus largement ouverte. Les lecteurs saluent avec enthousiasme ce projet qui permet à tous de profiter des lieux 26 heures par semaine toute l'année.

### A partir du 1<sup>er</sup> août :

Lundi : 13h30-18h30      Mardi : 9h30-12h et 16h30-18h30

Mercredi : 9h30-18h30      Jeudi et vendredi : 16h30-18h30

Samedi : 9h30-13h

Cette augmentation des horaires intervient dans le cadre du "plan Orsenna", avec une contribution de l'Etat qui aide la commune à employer l'adjointe-bibliothécaire à temps plein. Le rôle des bénévoles est essentiel pour le fonctionnement du service et l'accueil du public. Merci à eux pour leur engagement et leur gentillesse !

### Un été animé

- Mercredi 31 juillet : "Partir en livres"

lecture en transats de 16h30 à 18h30.

- Vendredi 9 août en soirée : jeux d'été.

Renseignements sur place, sur le portail [bibliotheques.copamo.fr](http://bibliotheques.copamo.fr) ou au 04 72 31 15 53

### Prix M.O.T.T.S. des 5 villages :

Attention, derniers jours de lecture intensive pour les participants, avant la clôture du vote fin juin. **Débat et annonce du palmarès vendredi 5 juillet à 19h à la bibliothèque de Thurins.**

Aline Gauthier

## La saison des votes

Urnes et isolements ne chôment pas ! Pour les élections européennes, certes, mais aussi pour les votes des lecteurs.

### Prix des Incorruptibles :

tous les élèves, de la maternelle au CM2, ont choisi leur livre préféré parmi une sélection lue toute l'année.

Maternelle : "**Plus gro que le ventre**",

de Michael Escoffier et Amandine Pi,

CP : "**Chut !**" de Morgane de Cadier et Florian Pigé

CE1 : "**Eléctrico 28**", de Davide Cali et Magali Le

Huche

CE2/CM1 : "**Tu vois, on pense à toi**", de Cathy Ytak

CM2 : "**Les compagnons de la Cigogne**", de Sophie

Humann

En bonus, les élèves de CP

ont pu rencontrer

Florian Pigé,

illustrateur de

l'album "CHUT !" et réaliser

une cabane à sa manière.



## Joseph Vindry fait don de la cloche de Chabran

Joseph Vindry vient de remettre à la commune la fameuse cloche de Chabran, une cloche de bronze datée de plus de 200 ans. Avec ses 16 kilos à la pesée, cette cloche massive était destinée à donner l'alerte (en cas de feu ou d'attaque) depuis le hameau de Chabran jusqu'au village, soient 2 kilomètres à vol d'oiseau !

En 1920, supplantée par de nouveaux moyens de communication, la cloche a été déplacée salle St Jean pour servir de décor au théâtre. Les anciens l'ont vu carillonner pour célébrer sur les planches les amitiés franco polonaises d'après guerre. Joseph Vindry l'a récupérée dans les décors tombés en désuétude... pour en faire don à la commune.

### Histoire : alerte aux "chauffeurs du lyonnais" !

Au 18<sup>ème</sup> siècle, il ne faisait pas bon habiter les hameaux reculés, dont celui de Chabran qui ne comptait qu'une seule ferme. La bande "du Petit Monsieur" brûlait les pieds des propriétaires terriens afin de leur extirper leurs économies. Suite à l'attaque sinistre de la ferme de Chabran en 1794 et à l'assassinat d'une fille de la maison âgée de 23 ans, la municipalité de l'époque avait distribué cette cloche et de la poudre... pour riposter et rassurer les habitants terrifiés.

### Sources :

- "Soucieu en Jarez et ses environs" par Jacques Rivoire - Mai 1995

- "Les Chauffeurs du Lyonnais", roman de Joseph Vingtrinier



Joseph Vindry, 89 ans, un des nombreux descendants de la famille Vindry-Durieux, pèse la cloche avec le maire, Bernard Chatain et Joël Emptaz, responsable des services techniques

## Focus sur les crèches Nid d'anges et La Cajolerie

Il existe aujourd'hui 10 crèches sur le territoire de la Copamo... et malgré tous les efforts de la communauté de communes, il est encore aujourd'hui difficile pour nombre de parents d'obtenir une place dans l'une d'elles et plus particulièrement à Soucieu... Echange avec Nathalie Perat, responsable du dispositif intercommunal Passerelle Enfance.



### Pourquoi est-il difficile d'obtenir une place en crèche dans son village ?

Ces places en crèche ont pu être développées dans la mesure où les 10 EAJE\* (au total 177 places) accueillent équitablement les enfants des 14 villages.

Pour cela nous avons 4 commissions crèches dans l'année, celles de mai et septembre sont l'occasion d'un fort turn over, (jusqu'à 60 à 70% de places attribuées) alors que seules 40% des demandes sont satisfaites sur les autres commissions en moyenne.

Les places ne sont attribuées que sur des crèches que la famille demande expressément et à Soucieu nous avons une forte concentration des demandes et de bébés sur 2 crèches (près de 80 demandes pour Soucieu sur un total de 150 dossiers tous villages confondus !). L'explication est géographique : les parents qui travaillent en agglomération ne vont pas faire un détour par les crèches de Mornant ou St Maurice... Inversement pour d'autres villages, il est plus commode de trouver une crèche intercommunale sur des zones de passage.

### Faut-il vite contacter les deux crèches ?

Non, il faut contacter le dispositif "Passerelle Enfance Copamo" à partir du 4<sup>ème</sup> mois de grossesse.

Chaque dossier est anonymé lors de la

commission constituée de représentants de la PMI, d'élus et des directrices des 10 crèches. Entre autres critères, il faut que les deux parents travaillent, que l'enfant soit non scolarisable (moins de 3 ans) ; la fratrie, les plannings atypiques, revenus modestes, grossesses multiples, handicap sont facteurs de priorisation.

Quand la réponse est négative, la famille peut re-solliciter la même crèche si elle le souhaite, sur une prochaine commission.

### Et que se passe-t-il quand on n'a pas eu de place ?

Nous communiquons aux familles sur d'autres formules d'accueil (assistantes maternelles, Relais RAMI...)

Soucieu bénéficie encore d'un bon potentiel, la PMI dénombre 50 assistantes maternelles en exercice, avec des places encore disponibles. Les jeunes parents ont inversé la tendance d'autrefois, préférant l'accueil collectif, mais des formules mixtes s'avèrent intéressantes, le RAMI en est une.

Une vingtaine d'assistantes maternelles jarréziennes fréquentent régulièrement le RAMI Nord, animé par Marine Segura.

Signalons qu'il existe aussi une offre privée dont une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) à Chassagny.

\* EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

## Petite enfance

### FAVORISER L'INITIATIVE ET LA COMPLÉMENTARITÉ

En lien avec la CAF, les élus ont travaillé à développer une offre équilibrée prenant en compte les besoins différents des familles : la complémentarité permet aussi la qualité.

Actuellement les crèches intercommunales font l'objet d'une DSP à la SLEA (Société Lyonnaise pour l'Enfance) jugée très satisfaisante par les familles.

Devant le succès des deux RAMI, des assistantes maternelles viennent de créer un troisième regroupement. Malgré l'obstacle foncier, des assistantes maternelles se mobilisent pour trouver des locaux afin de créer une Maison d'Accueil.

Citons encore le nouveau LAEP (lieu d'accueil enfants parents) à Mornant, qui rappelons-le, n'est pas une formule de garde, mais fait déjà le plein.



### POUR PLUS D'INFORMATIONS :

#### Passerelle Enfance :

Tél. : 04 37 22 00 93

passerelle.enfance@cc-paysmornantais.fr

#### RAMI Nord :

Tél. : 06 75 71 49 50

Directrice : Marine SEGURA

#### CAF : Caisse d'Allocation Familiale

Tél. : 0 810 25 69 80



Sylvie Broyer,  
Membre commission  
petite enfance Copamo

## Projet Restaurant Scolaire

Lors de la séance du 25 mars dernier, le Conseil Municipal de Soucieu a retenu un projet architectural porté par le cabinet Y.ARCHITECTES, pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire couplé à une cuisine centrale.



Ce bâtiment sera construit Place des Bis-tanclaques en remplacement des modulaires qui accueillent actuellement le restaurant de l'école maternelle.

Ce choix découle d'un concours d'architecte que la municipalité a lancé fin 2018 et pour lequel 27 dossiers ont été proposés aux élus municipaux. Trois candidats ont ensuite été retenus pour aboutir au choix final du cabinet Y.ARCHITECTES.

L'objectif de cette consultation était de tenir compte de l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés sur la commune et de leur proposer un lieu de restauration spacieux, adapté et convivial.

La municipalité a par ailleurs souhaité que ce projet intègre dans sa conception une cuisine centrale pour permettre d'assurer une préparation complète et de qualité des repas sur place.

Il sera ainsi demandé au futur prestataire à qui sera délégué la mission de confectionner ces repas, de faire appel à des produits régionaux en respectant les circuits de production courts et bien entendu en respectant la saisonnalité de ces produits.

**Cette cuisine centrale est dimensionnée**

**pour la production minimum de 600 repas par jour.**

Au-delà de la conception des repas pour les enfants des écoles publiques et privées, la cuisine centrale pourra également fournir des repas adaptés aux seniors, destinés au portage de repas à domicile. A terme, d'autres prestations payantes pourront être envisagées avec d'autres collectivités.

**Le coût de cette construction est actuellement estimé à 1 900 000 € HT, selon les options retenues.**

Un long travail de concertation va désormais débuter entre la mairie, les utilisateurs du futur équipement et le cabinet d'architectes pour définir très précisément les attentes des usagers et y répondre le plus efficacement possible.

Ce projet qui n'est qu'une première phase, s'inscrit dans une opération plus vaste, devant permettre à terme de ramener d'un même côté de la rue Micky Barange, l'ensemble des classes de l'école primaire, dans la limite de 14 classes. Le futur restaurant scolaire est conçu pour recevoir quatre classes en toiture.

Bernard CHATAIN, Maire

## Changement des locaux périscolaires : rentrée 2019-2020 !

Un important programme d'investissement a été engagé pour l'aménagement des locaux scolaires et périscolaires. Cela permet dès aujourd'hui de démarrer la restructuration et l'extension du pôle scolaire envisagé pour adapter progressivement les équipements à l'évolution de nos besoins. Ainsi la construction d'un nouveau restaurant scolaire très attendu est désormais sur les rails. Les locaux du pôle périscolaire seront temporairement utilisés comme suit :

- **Local Périscolaire 3 Rue Micky Barange (ancienne caserne) :** pour les accueils du matin et du soir des élémentaires (CP au CM2)
- **Le Self rue du 8 mai 1945 :** pour le temps méridien des élémentaires (CP au CM2)
- **Les Pimpinaudes Place Etienne Morillon :** pour les accueils du matin, du soir et le temps méridien des maternelles (PS au GS).

Suite à une réhabilitation et des travaux d'adaptation, ces sites seront prêts pour accueillir les enfants dès la rentrée scolaire 2019-2020.



## Rentrée 2019-2020 : du nouveau pour les réservations



Les inscriptions périscolaire et cantine pour l'année scolaire 2019-2020 ont lieu jusqu'au 28 juin. Le dossier d'inscription et la fiche sanitaire seront à retirer directement sur le site internet de la Mairie. Nous vous informons qu'un nouveau portail citoyen sera mis en place dès la rentrée prochaine avec de nouvelles fonctionnalités telles que la connexion via votre ordinateur, smartphone, tablette, paiement par carte bancaire en ligne... Ce nouveau portail citoyen vous permettra également de dématérialiser vos démarches (inscriptions et désinscriptions aux activités, règlement de vos factures,...). Lors de votre inscription, de nouveaux identifiants et mots de passe vous seront transmis.

Mélanie Carvalho,  
responsable du pôle enfance

# Le local Jeunes fait peau neuve !



Depuis les vacances d'avril, après délibération par les jeunes, le Local est devenu "Le Coin des Ados !" et se dote également d'un nouveau logo !

Les jeunes et leur animatrice ont repeint l'un des murs du local et appliqué le logo à celui-ci afin de redonner un coup de jeune et de s'approprier les locaux par le biais d'un investissement personnel.

Le planning des activités du Coin des Ados est disponible via le Facebook de la commune.

Contact : Emilie au 06 07 65 20 52 ou [adjoint.pole.enfance@soucieu-en-jarrest.fr](mailto:adjoint.pole.enfance@soucieu-en-jarrest.fr)



## Les collégiens allemands découvrent le local jeunes

Emilie Perret, animatrice du local Jeunes accueillait le 22 mai dernier les collégiens de Pliezhausen et leurs correspondants français. Quinze adolescents de Pliezhausen ont donc séjourné dans des familles jarréziennes. Encadrés par le professeur d'allemand, Anne Grobert, ces jeunes ont mis tout leur enthousiasme à souffler les 20 bougies du jumelage intercommunal... après une semaine culturelle bien remplie.



Le coin des Ados

### PROGRAMME DE L'ETE

03/07 Accueil libre  
05/07 Sagamore (ou autre jeu extérieur)

10/07 Accueil libre  
11/07 Tournoi de Mølky  
12/07 Goûter crêpes

17/07 Origami  
18/07 Sortie journée piscine  
(places limitées, sur inscription) 10h30/17h30  
19/07 Accueil libre

24/07 Jeux de société  
25/07 Thèque  
26/07 Soirée film + tacos (15h/22h)

28/08 Balle américaine  
29/08 Création de mandalas  
30/08 Soirée "Burger-quizz" + wraps (15h/22h)

OUVERTURE DU MERCREDI AU VENDREDI DE 13H30 A 18H30



+ d'infos : contacter Emilie 06 07 65 20 52  
[jeunesse@soucieu-en-jarrest.fr](http://jeunesse@soucieu-en-jarrest.fr)



## Ecole publique **Les Chadrillons** en images



*Gestes de premiers secours et Balade au chateau pour les CM2.*



*La grande lessive pour toute l'école*



*Intervention aux jardins partagés pour la classe de CM1.*



## Ecole privée **Saint-Julien** en images

*Les CM1-CM2 et CE1-CE2 en classe découverte dans la Drôme... matinée chorale*



*Les CE1, CM1 et CM2 participent à une animation sur l'énergie*



*Projet musique de la classe de grande section*



*Les CP-CE1 ont fêté le 100<sup>ème</sup> jour d'école*



*La petite et la grande section ont fêté Mardi Gras*



# **CROSS**

**du Conseil municipal des enfants**

au profit du



LE DON DU RIRE

**CROSS REPORTÉ AU**  
**VENDREDI 28 JUIN**  
**Rendez-vous au stade**  
**Inscriptions à partir de 17H30**

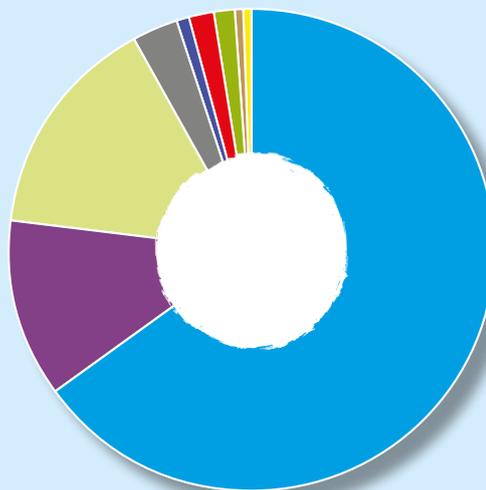


## Le budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2019 s'élève à **2 920 988 €**

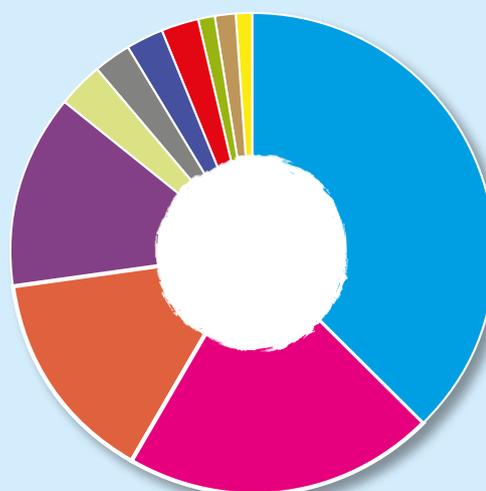
### Source des recettes de fonctionnement en %

Impôts et taxes	65	
Produits et revenus	12	
Dotations de l'Etat	15	
CAF	3	
Département	1	
Copamo	1,5	
Compensation exonération TF/TH	1,5	
Autres participations	0,5	
Divers (atténuations de charges).	0,5	



### Dépenses de fonctionnement par service en %

Administration générale et divers	37,5	
Périscolaire et restauration scolaire	21	
Voirie, réseaux, espaces verts	14,5	
Scolaire	13	
Sécurité	3	
Culture	2,5	
Associations	2,5	
Jeunesse	2,5	
Sport	1	
Action sociale	1,5	
Fêtes et cérémonies	1	



## UNE GESTION Saine DES FINANCES DE LA COMMUNE

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive nos recettes progressent plus que nos dépenses.

Les bases de calcul de l'impôt fixées par l'état ont été revalorisées de 2,2%.

Malgré une pénalité conséquente (53 700 €) liée à notre déficit en logements sociaux, le résultat reste positif.

Ceci nous permet de maintenir nos engagements :

- bloquer les taux d'imposition
- investir à hauteur de 1,6 M d'€

- maintenir le niveau d'aide aux associations (48 000 €)
- ne pas emprunter en 2019

**De plus, les taux de taxes restent stables depuis 10 ans :**

- Taxe d'Habitation : 13,39%
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 16,42%
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 71,35%

Bernard Chatain, Maire

## Le budget d'investissement s'élève à **1 607 821 €**

### Les principaux projets à financer en 2019 :

- Construction d'une salle de convivialité et participation au déficit opération château Brun ..... 300 000 €
- Construction d'un restaurant scolaire et démontage anciens préfabriqués ..... 425 000 €
- Aménagement cimetière et reprise des concessions ..... 30 000 €
- Travaux de voirie dont mise en sécurité Chemin de la Croix Blanche ..... 146 700 €
- Remplacement et création de toilettes publiques ..... 60 000 €
- Aménagement Place du Pillot ..... 75 000 €



En rouge : Le bâtiment et le mur de soutènement à créer  
En vert : Les ouvrages existants conservés



## Budget du CCAS 2018 : comment a-t-il été réparti ?

Le budget 2018 du CCAS a été utilisé comme suit :

- 5 000 € dépensés sous forme de secours (11 aides au logement, 6 destinées aux enfants et 8 alimentaires).
- 300 € pour de la documentation technique,
- 10 500 € pour les colis de Noël et le repas des aînés,
- 108 € de cotisations URSSAF
- 400 € versés à l'association CRESUS (pour le suivi financier de familles en difficultés),
- 1 200 € Versement d'une subvention à des associations à caractère social

**Pour 2019, la commune alimente le budget du CCAS à hauteur de 15 300 €.**



## Fête de la Pêche de Vigne : c'est la 22<sup>ème</sup> édition !

**Nous vous attendons nombreux  
le dimanche 1<sup>er</sup> septembre  
dans les rues de notre village**

Marché artisanal et de producteurs, vide-greniers, soupe aux choux, stand des arboriculteurs ainsi que d'autres animations vous attendent ! Cette année, la batucada grenobloise "ça percuté" sera parmi nous.

Comme chaque année, nous cherchons de nouveaux bénévoles ! Si vous avez un peu de temps pour nous aider, contactez-nous !

### Contacts :

Marjorie Cayrol : [peche.communciation@laposte.net](mailto:peche.communciation@laposte.net)

Page facebook : [facebook.com/fetedelapechedevigne](https://facebook.com/fetedelapechedevigne)

Vide-greniers : Mireille BLANC : 06 08 18 19 06

Marché artisanal : Mireille DUBOIS : [mireillerea.dubois@gmail.com](mailto:mireillerea.dubois@gmail.com)

et Christelle MAGNARD : 06 51 92 46 06

Bénévoles : Monique CHAMOIS : 06 22 20 45 79

## Apel - Parents d'élèves de St-Julien Des actions pour financer les sorties scolaires



L'équipe de l'APEL, avec ses nombreux bénévoles toujours aussi motivés, continue d'œuvrer pour récolter des fonds à but pédagogique et caritatif : le loto, le bol de riz au profit du Secours Catholique, la kermesse. L'OGEC a organisé son traditionnel vide grenier le dimanche 19 mai avec buvette et vente de fleurs et plantes. La fête de l'école Saint Julien se déroulera le samedi 29 juin dans la cour de l'école primaire.

L'APEL invite tous les Jarréziens au spectacle préparé par les enseignantes et les élèves. Des stands seront proposés à tous.

Objectif : financer une partie des sorties scolaires et les différentes animations proposées tout au long de l'année.

Stéphanie GUILLERMAIN  
présidente de l'APEL



## Planet'jeux vous attend à Mornant

**La ludothèque Planet'jeux recherche des nouveaux bénévoles.**

Elle a besoin de vous, de relais, pour que la structure maintienne ses services en offrant un lieu ludique à la population.

Un investissement une fois par mois, par exemple, apporterait un soutien très important à l'équipe : 2h30 le mercredi, vendredi ou samedi lors des ouvertures au public. La formation est assurée, les disponibilités de chacun sont respectées, la vie d'équipe est conviviale.

**+ d'infos :** Tél. : 09 51 32 15 15  
[maptitefamillepourdemain@hotmail.fr](mailto:maptitefamillepourdemain@hotmail.fr)  
23 avenue de Verdun - 69440 Mornant  
[ludothequeplanetjeux.e-monsite.com](http://ludothequeplanetjeux.e-monsite.com)

# MJPT

## Découvrez notre plaquette de rentrée



Petite pause à mi-parcours de notre groupe de randonneurs sur la commune de Vaugneray.

**Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau programme pour l'année prochaine !**

Avec plus d'une trentaine d'activités, nous vous proposons des cours dans les secteurs du sport, de la danse, du bien-être, des arts plastiques et de la culture.

Les adultes pourront intégrer notre nouvelle section Judo Loisirs, ou alors venir transpirer dans des cours de Total Training, renforcement musculaire et évacuation des calories garantie !

Si vous préférez le côté nature, nous vous proposons de venir partager vos entraînements de course à pied, notre coach vous guidera, que vous souhaitiez faire des courses sur route ou des trails. Si vous préférez bouger en harmonie, nous vous proposons des cours de danse contemporaine, de Newstyle ou de Qi Gong bâton.

Enfin pour les artistes, nous ouvrons des cours de dessin, de modelage et un atelier libre de scrapbooking.

En ce qui concerne les enfants, nous avons pensé à ceux qui n'ont pas encore trouvé de sport en ouvrant une section multisports. Ils pourront tester différentes activités tout au long de l'année et qui sait peut-être se découvrir une passion !

Pour les collégiens nous ouvrons une section LA Style pour danser comme Justin Timberlake ainsi qu'une section de danse contemporaine.

Cette année nous avons décidé de dissocier notre activité d'arts plastiques en 2 cours distincts pour mieux répondre aux attentes des enfants. Il y aura donc un cours de dessin et un cours d'arts plastiques.

Enfin, autre nouveauté marquante de cette nouvelle saison, nous ouvrons des cours d'espagnol pour enfant et adultes.

Côté stage mensuel, nous vous proposons un cycle de sophrologie à partager entre parent(s) et enfant(s) ainsi qu'une activité très ludique, à savoir l'éveil linguistique en anglais pour les plus jeunes.

Vous retrouverez également toutes vos activités favorites et un programme de stage et de conférences qui vous sera présenté tout au long de l'année.

Erick Barøe, Président

### Nouveau cette année !

Les inscriptions se feront à l'espace Part'ages Loisirs afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions à partir du 2 juillet.

## Tennis Club Tournoi des Coteaux : ne manquez pas 2020



Dimanche 24 mars 2019, les finales du Tournoi intercommunal des Coteaux se sont déroulées dans une ambiance cordiale et estivale.

Ce tournoi interne pour 6 clubs de tennis : Taluyers, Orléans, Saint Laurent d'Agny, Montagny, Saint Maurice sur Dargoire et Soucieu, s'est déroulé cet hiver et a regroupé 153 participants.

Plusieurs catégories se sont affrontées : Filles 13-14 ans, Garçons 13-14 ans, Filles 15-16 ans, Garçons 15-16 ans, Senior Dames, Senior Hommes.

Chaque joueur a pu ainsi faire au minimum 2 matchs (à Soucieu ou dans les autres clubs participants) et connaître de nouveaux partenaires.

Fort de cette alliance inter-clubs et de son succès, le tournoi sera renouvelé en 2019-2020.

Alors inscrivez-vous au tennis club de Soucieu et venez participer à ce tournoi bien sympathique.

Martine ROBIN,  
Secrétaire

## Chorale de Soucieu-en-Tarrest Le Concert de Pâques



Jean-Pierre Prajoux dirigeant les chœurs et l'orchestre pendant la "Missa Brevis"

Le concert de Pâques organisé par la Chorale de Soucieu avait cette année quelque chose d'original dans la mesure où il était consacré en totalité à un compositeur contemporain, Jakob de Haan.

C'est un musicien des Pays-Bas, très connu dans les pays nordiques et en Amérique du Nord. Il a beaucoup composé et presque exclusivement pour orchestre d'harmonie dont il sait si bien utiliser les sonorités. Il a peu écrit pour chœurs, mais il a composé, à la demande du Conseil départemental de Haute Alsace pour le millénaire de la naissance du pape Léon IX originaire d'Alsace, une "Missa Brevis" pour chœur et orchestre d'harmonie. Pour monter cette œuvre, nous avons fait appel à l'Harmonie de Brignais et à son talentueux chef, Jean-Pierre Prajoux, et la Chorale

de Soucieu a été renforcée par la Chorale "Vocalys" de Bletterans et la chorale "l'Echo de la Montagne" de St Martin en Haut. Les très nombreux spectateurs ont été régalez par les œuvres de Jakob de Haan jouées par l'Harmonie de Brignais et ils sont tombés sous le charme de la merveilleuse soprano, Catherine Rebeix, qui a interprété les "Poèmes de Nerval". Ce concert sera redonné à Brignais et à Bletterans cet automne.

La cinquantaine de choristes s'est tout de suite remise au travail pour préparer le concert de Noël qui aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre et auquel seront associés des élèves de l'école Saint Julien pour tenter de recréer la magie des "mystères de Noël" qui avaient été donnés il y a déjà bien longtemps à Soucieu.

François Plassard, Président



La soprano, Catherine Rebeix interprétant "les poèmes de Nerval"

Comme tous les ans, la chorale est partie en voyage pour un week-end dans la région de Vichy. Etait-ce un symbole ? mais la météo a fait en sorte que nous ne manquions pas d'eau. Après avoir visité le château de Lapalisse et le village de Charroux, classé un des plus beaux villages de France, nous avons découvert les splendides fresques de l'église de Janzat dans l'Allier et à Vichy nous avons fait connaissance avec une ville qui recèle des trésors d'architecture.

## Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais

### A quand l'annulation de l'A45 ?

Au Sénat, Madame Élisabeth BORNE, Ministre des Transports, « réaffirme la volonté du Gouvernement d'améliorer la liaison Lyon-Saint-Étienne, mais l'A45 poserait des problèmes agricoles, environnementaux et d'arrivée sur la région lyonnaise, car le contournement ouest initialement prévu a été abandonné ; le projet était financé à hauteur des deux tiers par des subventions. C'est beaucoup ! Et les péages envisagés étaient élevés, sans doute trop, aux yeux des usagers, ... ». Cette citation nous a laissés dubitatifs... Concernant l'A45, il faudra attendre le deuxième passage à l'Assemblée Nationale et le vote définitif. En attendant, l'A45 n'est pas morte !

#### Les jeunes manifestent pour le climat

Le 15 mars à Lyon et partout dans le pays et en Europe, les jeunes se mobilisent pour le climat. Ils engagent la lutte de la dernière

chance pour leur génération. Le 16 mars, tous les âges sont représentés à la Marche pour le Climat avec une participation comprise entre 20 000 et 30 000 personnes à Lyon. Nos gouvernants doivent encore faire de gros efforts pour changer de système avant que le climat ne change irréversiblement. La convergence des luttes sociales avec les luttes climatiques sont nécessaires :

il ne faut pas opposer fin du monde et fin de mois, mais les relier.

La France ne peut pas régler le problème du réchauffement climatique à elle seule, elle doit initier le changement pour que d'autres pays s'y engagent plus activement.

Martial Granjon, pour le Comité SCL Soucieu



Parents d'élèves

# Carnaval : Retour en images...



**Le thème de cette année en disait long sur les déguisements que les enfants de l'école des Chadrillons et de l'école St-Julien ont confectionné et porté : chevaliers, princesses, dragons, sorciers, Chat Botté et j'en passe.**

Tous les personnages des contes et légendes d'hier et d'aujourd'hui ont envahi la rue principale de Soucieu sous un soleil estival.

La journée a débuté aux aurores par l'installation d'un stand de restauration organisé par les comités de parents d'élèves.

A 11h, monsieur Carnaval (qui représentait cette année un château fort surmonté d'un dragon cracheur de fumée) a débuté son traditionnel défilé accompagné du fabuleux groupe de Batucada les Z'Imbactutibles pour une promenade qui l'a conduit jusqu'à son sort ultime : être brûlé sous le regard des enfants.

A midi, les 2 associations de parents d'élèves se sont unies pour recevoir et servir tous les parents et enfants présents : saucisses et merguez cuites au barbecue, gaufres "maison", brochettes de bonbons et boissons.

Depuis la réalisation du gigantesque Monsieur Carnaval tous les samedis matins de janvier, février et début mars jusqu'au service de restauration assuré sur la place de la Flette après le défilé, tout a été minutieusement orchestré pour que chaque famille puisse profiter au mieux de la fête !

Saluons également l'orchestre de l'école de musique de Soucieu-en-Jarrest qui a gracieusement accompagné cette belle fête en musique.



# Scénario Zéro Phyto !!!



Soucieu a été labellisé en mars 2019

Depuis 2010 l'Agenda 21 a mis en évidence la volonté de la commune de mettre en œuvre des actions Développement Durable



Des agents du service technique font le beau métier de "jardinier" : entretenir et embellir



Les espaces à entretenir sont nombreux !

L'utilisation de désherbants chimiques permettait de faire le travail plus vite mais présentait bien des inconvénients



Depuis 2013, aucun traitement chimique sur les espaces publics. Le cimetière reste le plus difficile à gérer



Ingéniosité et créativité ont été développées par les agents pour combattre les herbes dites « mauvaises »

Heureusement certains jarréziens conscients de l'ampleur du travail participent à "la lutte"



C'est alors que le "grand maître" a fait un travail précis quant au choix des végétaux, locaux et résistants



Des techniques pour économiser l'eau et éviter le désherbage (paillage, mulching...)



Les jardins familiaux, Jardin de Flora, sont exempts de toute trace chimique



Merci aux "acteurs du changement"

## Les aînés se mobilisent ! Chemins, patrimoine et Semaine Bleue

Le Conseil des Aînés continue à se mobiliser pour améliorer le quotidien des seniors et réussir leur insertion dans la vie jarrézienne. Plusieurs chantiers sont en cours :

### CHEMINS PIETIONNIERS

Après le Guide des cheminements piétonniers de Soucieu en Jarrest sorti en mars 2019, un travail d'élaboration de cartes est en cours pour apporter à l'ensemble des jarréziens des idées de "ballades du dimanche" plus ou moins longues, dans et autour du village à faire en famille, à pied ou en poussette. Ce nouveau guide sera mis à disposition à la Mairie.

### SEMAINE BLEUE

#### Animation conviviale pour tous les Aînés

Vous avez plus de 65 ans, et vous êtes sur la commune ou la Copamo ? Venez chanter, ce sera l'occasion d'être accompagnés au piano ou tout simplement écouter, échanger des anecdotes et autres douceurs.

Vendredi 11 octobre à 14h30 à l'espace flora tristan



Les aînés préparent l'animation du 11 octobre



### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

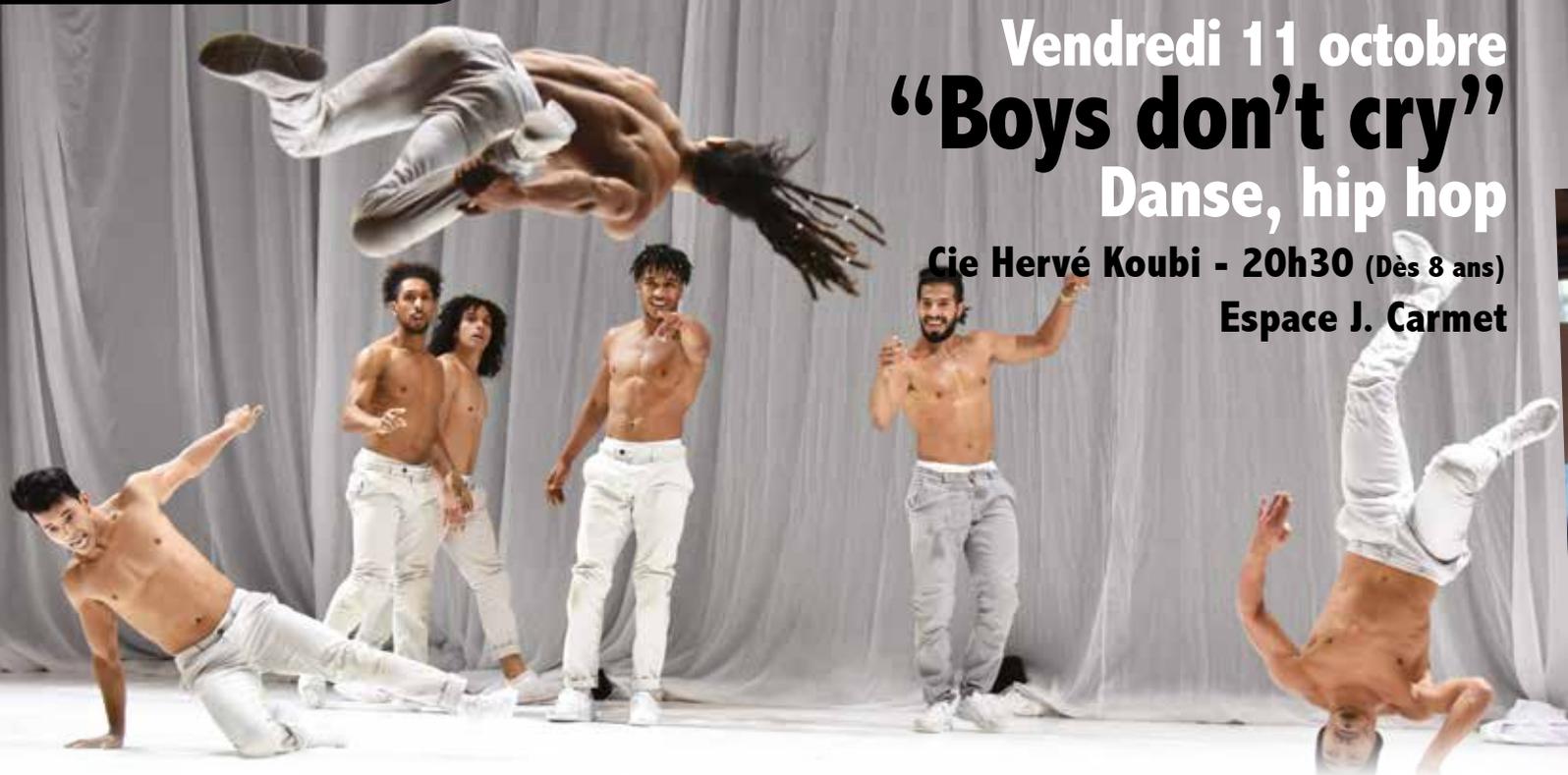
Les Journées Européennes du Patrimoine auront lieu cette année les 21 et 22 septembre 2019. Soucieu-en-Jarrest possède plusieurs monuments et objets inscrits à l'inventaire national du patrimoine. Il a donc semblé intéressant de s'inscrire à l'agenda départemental des visites et le Conseil des Aînés et les élus travaillent à un programme regroupant exposition à l'Echevette, visite de l'Eglise et ballade patrimoniale. Retenez d'ores et déjà cette date pour faire connaissance avec ce patrimoine communal.



Chemins piétonniers : Les aînés "sur le terrain"



François Plassard prépare une visite de l'église



### Vendredi 11 octobre "Boys don't cry" Danse, hip hop

Cie Hervé Koubi - 20h30 (Dès 8 ans)  
Espace J. Carmet

Juin	Vendredi 28	Concours de pétanque (Amicale des Pompiers), Stade Jean Rivière, Terrain en gore à 18 h
	Vendredi 28	Cross du CME - Stade Jean Rivière - Inscription à partir de 17h30
	Vendredi 28	Présentation de saison Espace culturel Jean Carmet à Mornant, à 19h30. En présence d'artistes-complices et sous les lampions de guinguette, découvrez la programmation et entamons la fête. Du spectacle, du cinéma, de Claudette Fuzeau à Ettore Scola, un tango, une java... dress code souliers vernis et gomina ! Entrée libre, réservation nécessaire.
	Samedi 29	Kermesse de l'école Saint Julien, 12h
Juillet	Samedi 6	Concert de stage ado Ecole de musique - jardin école maternelle 18 h
	Vendredi 12	Séance de cinéma plein air "Moi, Moche et Méchant 3" - Parc de la mairie de Chabanière St Maurice sur Dargoire à 22h15. En cas de mauvais temps, repli à 21h à la salle Jean Carmet à Mornant.
	Samedi 13	Feux d'artifice offert par la commune et buvette (Compagnie Le Contoir) - Stade Jean Rivière à 22h
Août	Jeudi 29	Don du Sang - Amicale des donneurs de sang - Espace Flora Tristan, 16 h 15
Septembre	Dimanche 1 <sup>er</sup>	Fête de la pêche de vigne - Village
	Samedi 7	Forum des Associations - Espace Flora Tristan de 9h à 13h
	Vendredi 29	La Croisade du bonheur - Claudette Fuzeau, Humour, théâtre. Espace Jean Carmet à Mornant, à 20h30
Octobre	Dimanche 6	Marche soleil - Association Soleil - Espace Flora Tristan
	Vendredi 11	Pot de rentrée MJPT - Espace Flora Tristan 19h00
	Vendredi 11	Spectacle Boys don't cry - Cie Hervé Koubi, Danse, hip hop, Espace Jean Carmet à Mornant, à 20h30
	Samedi 12	Concours de belote club des amis jarréziens - Espace Flora Tristan 14h
	Dimanche 13	Rando jarrézienne VTT Cyclo Club - préau école primaire tilleuls 6 h à 16 h

# Soucieu en images...

## Classes en 9



# Soucieu en images...

8 Mai



Fête à la  
Mas Soleil



Ecole de musique  
"il était des fois..."

